

DÉLIBÉRATION N°2024-61

Vu le Code de l'Éducation ;

Vu le décret n° 2024-842 du 16 juillet 2024 portant création de Nîmes Université et approbation de ses statuts ;

Membres du conseil en exercice ayant voix délibérative :	31
Membres présents ayant voix délibérative ou voix consultative :	27
Membres présents ayant voix délibérative :	20
Dont Membres représentés ayant voix délibérative :	2
Quorum :	16

Le conseil d'administration de l'EPE Nîmes Université a pris la délibération suivante à l'unanimité :

Le compte rendu de la séance du conseil d'administration en date du 18 novembre 2024 est approuvé conformément au document annexé.

Fait à Nîmes le 10 décembre 2024

Le président de Nîmes Université

Benoit ROIG

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 18 novembre 2024

La séance est présidée par Benoit ROIG, Président de l'université de Nîmes.

Membres présents avec voix délibérative :

Outre le président :

Monsieur Daniel Jean Valade
Représentant de Nîmes Métropole

Monsieur Frédéric ESCOJIDO
Représentant de la Ville de Nîmes

Madame Sandrine CLOAREC
Représentante du centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Montpellier

Madame Véronique THIREAU
Élue - Collège A

Monsieur Oscar NAVARRO
Elu-Collège A

Madame Michela DENI
Elue – Collège A

Madame Vanessa MONTEILLET
Élue - Collège B

Monsieur Loïc DUCROS
Élu - Collège B

Madame Aurélie GONCALVES
Élue - Collège B

Monsieur Romain MILLOT
Élu - Collège B

Monsieur Olivier FALZONE
Elu - Collège des personnels ingénieurs, administratifs, techniques et des bibliothèques

Madame Corinne MEJAN
Elue - Collège des personnels ingénieurs, administratifs, techniques et des bibliothèques

Monsieur Nabil GOMRI
Elu - Collège des personnels ingénieurs, administratifs, techniques et des bibliothèques

Monsieur Arthur DEVREESE
Elu- Collège des usagers de l'établissement

Madame Madeline KELLER

Elue- Collège des usagers de l'établissement

Monsieur Yannick MOUREAU

Représentant de l'Association pour la promotion d'actions de formation et d'animation socio-éducatives (IFME) Directeur d'Institut

Monsieur Franck OURTAL

Chef d'établissement du Lycée Ernest Hemingway

Membres invités présents :

Monsieur Bernard MICHEL

Représentant de la CCI du Gard Directeur du Campus

Monsieur Romain MOLINA

Représentant Rectrice de l'Académie de Montpellier

Monsieur François Martinez

Chef d'établissement du lycée Dhuoda

Membres avec voix consultatives présents

Madame Axelle CADIERE, Vice-présidente Vie Etudiante

Monsieur Marc OLIVAUX, Vice-Président Partenariats

Monsieur Nicolas LEROY, Vice-président Administration

Madame Mathilde HOUGET, Vice-Présidente Etudiant

Madame Fanny Grau, Médecin chargé de la médecine préventive et de la promotion de la santé

Madame Anne-Laurence MENNESSIER, Directrice du service commun de la documentation

Monsieur Fabrice JACQUET, Agent comptable de l'université de Nîmes

Procurations :

Madame Delphine PAUL donne procuration à **Monsieur Daniel-Jean VALADE**

Secrétaire de séance :

Marie TARDIF

Service des affaires juridiques

ORDRE DU JOUR

Informations du président.

VIE INSTITUTIONNELLE

Point 1. Avis sur la désignation du représentant d'une organisation économique ou professionnelle au conseil d'administration de Nîmes université

Point 2. Avis sur la désignation du représentant d'une organisation syndicale de salariés au conseil d'administration de Nîmes université

Point 3. Désignation de six personnalités qualifiées en raison de leurs compétences scientifiques ou académiques au conseil d'administration de Nîmes université

Questions diverses.

Informations générales

Le président de l'université ouvre la séance en annonçant aux membres nouvellement élus qu'il s'agit d'un Conseil d'administration particulier car il a vocation à nommer des personnalités extérieures afin de compléter la composition du conseil.

Il remercie la communauté universitaire pour sa bonne participation aux élections du 05 et 06 novembre 2024.

Le président présente les vice-présidents de l'université et l'agent comptable. Il invite ensuite les membres élus à se présenter à tour de rôle. Suite à la présentation de chacun, il explique que le conseil d'administration est composé de membres avec voix délibératives élus, de membres de droit et des personnalités extérieures.

Le président annonce ensuite les membres de droit désignés par arrêté du président :

- **Monsieur Frédéric ESCOJIDO**, représentant de la Ville de Nîmes ;
- **Monsieur Daniel Jean Valade**, représentant de Nîmes Métropole ;
- **Madame Sandrine CLOAREC**, représentante du centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Montpellier ;
- **Madame Julie DELALONDE**, représentant de la région Occitanie.

Sont également représentés les membres du directoire au titre de l'EPE Nîmes Université :

- **Monsieur Yannick MOUREAU**, représentant de l'Association pour la promotion d'actions de formation et d'animation socio-éducatives (IFME) Directeur d'Institut ;
- **Madame Delphine PAUL**, représentante de l'Ecole supérieure des Beaux-arts de Nîmes Directrice Générale ;
- **Monsieur Franck OURTAL**, Chef d'établissement du Lycée Ernest Hemingway.

Le président précise que la représentation des établissements associés est assurée de manière tournante. Le lycée Ernest Hemingway assure cette représentation au titre de la première année d'exercice de l'EPE.

Le président demande aux membres s'ils ont des questions sur la présentation. Sans remarque, il aborde les deux premiers points de l'ordre du jour.

Point 1. Avis sur la désignation par le président du représentant d'une organisation économique ou professionnelle au conseil d'administration de Nîmes université

Le président de l'université propose au titre de la désignation d'une organisation économique ou professionnelle :

- Madame Laure TISSOT, Vice-présidente de la Formation pour l'UPE 30.

Le président indique que l'UPE 30 était déjà membre du conseil d'université. Il souhaite renouveler cette collaboration en soulignant l'assiduité de cette organisation pour sa participation aux séances malgré la démission de son représentant.

Point 2. Avis sur la désignation par le président du représentant d'une organisation syndicale de salariés au conseil d'administration de Nîmes université

Le président de l'université informe les membres que cette représentation est assurée depuis six années par le représentant de la CFDT suivant :

- Monsieur Didier Paquette président du Conseil d'administration de la CAF.

Il souligne que Monsieur Paquette a fait preuve d'une grande assiduité au sein des conseils d'université et soutient que ses remarques liées aux conditions de travail sont très pertinentes pour l'université. Dans cette période transitoire en EPE, le président ajoute qu'il est primordial d'avoir un représentant qui connaît déjà l'établissement.

Sans remarque, il soumet les deux points pour avis aux membres.

Les propositions du président relatives à la désignation d'un représentant d'une organisation économique ou professionnelle et d'un représentant d'une organisation syndicale de salariés au sein du conseil d'administration de l'EPE reçoivent un avis favorable.

Point 3. Désignation de six personnalités qualifiées en raison de leurs compétences scientifiques ou académiques au conseil d'administration de Nîmes université sur proposition du Directeur

Le président de l'université présente le point en soulignant l'importance pour un EPE d'être composé de représentants qui exercent dans des domaines variés.

Les propositions relatives aux personnalités qualifiées sont les suivantes :

Monsieur Jean BLANCHARD : ancien médecin chef colonel du SDIS 30, ancien chef de service de santé et secours médical et bénévole à la banque alimentaire ;

Madame Sandrine BAYLE : enseignante chercheuse à l'IMT d'Alès dans les domaines des risques environnementaux, responsable du pôle formation, elle est compétente à la fois en recherche et en matière pédagogique.

Il ajoute que cette désignation permettra de consolider les liens tissés avec un partenaire majeur de l'université.

Le président poursuit en indiquant que les trois prochaines personnalités étaient déjà présentes au Conseil d'université.

Madame Valérie COURTIN : directrice de l'école de sages femmes de Nîmes. Le président explique que très régulièrement les élèves de l'école réalisent des permanences pour donner des conseils et aider les étudiants sur la santé et les problématiques sexuelles. Il donne la parole au médecin de l'université. Le médecin confirme que ces permanences sont pertinentes et très demandées, ce qui révèle un besoin sanitaire prononcé.

Madame Véronique PALMER, directrice de l'UDAF 30, compétente dans le cadre social et investie. Le représentant de l'IFME confirme que c'est une personnalité impliquée dans ces missions et qu'un projet avec la licence pro mandataire judiciaire est en cours.

Monsieur David TEBIB, chef d'entreprise, président d'un club sportif professionnel qui permet à l'université de collaborer dans le cadre de la filière STAPS et président d'une association « Tout est toujours possible » qui a pour ambition de sensibiliser les jeunes défavorisés.

Le président informe les membres qu'un représentant du secteur artistique devrait bientôt être désigné. Une réflexion est portée sur le directeur/ Directrice du Carré d'Art. L'université est dans l'attente du changement de direction, un processus de nomination est en cours.

Le représentant de Nîmes Métropole ajoute que le prochain directeur / directrice devrait être en poste au premier janvier.

La Directrice du service commun de la documentation souligne que cette nomination serait en lien avec certains enseignements et notamment le master fiction.

Le président de l'université demande s'il y a des questions. Sans remarque, il soumet le point au vote.

Unanimité

Les six personnalités qualifiées en raison de leurs compétences scientifiques ou académiques au conseil d'administration de Nîmes université sont désignées telles que proposées par le directeur

L'ordre du jour étant épuisé, le président expose quelques informations générales en fin de séance.

Il annonce que deux conseils d'administration seront prochainement organisés :

- le 06 décembre 2024 pour l'élection à la présidence de l'EPE. Les candidatures peuvent être déposées jusqu'au 27 novembre 2024. Seuls les membres avec voix délibératives sont conviés pour cette élection.
- Le 10 décembre 2024 à 09H00 pour traiter des points sur la politique générale et le vote du budget.

Un calendrier des séances des conseils d'administration 2025 sera prochainement transmis.

Le président aborde ensuite le partenariat avec la banque alimentaire qui a permis l'ouverture d'une épicerie solidaire dans les pavillons sur le site Hoche. La Vice-présidente Etudiant prend la parole pour souligner le bon fonctionnement de cette épicerie qui fait l'objet d'une demande vitale. En effet, les longues files d'attente révèlent la situation de précarité dans laquelle les étudiants se situent.

Cette demande est renforcée avec l'IFME qui a ouvert une épicerie solidaire il y a moins d'un an.

Le président annonce l'organisation du téléthon à l'université qui a fait l'objet d'une collaboration avec la ville de Nîmes avec l'organisation d'une marche à 11 heures le samedi 30 novembre 2024 qui passera par Vauban. La marraine est Flora Vautier, sportive paralympique. Deux jours avant sera organisée la journée de sensibilisation au VIH en partenariat avec la Ville de Nîmes.

L'ordre du jour de la séance étant épuisé, et sans remarque supplémentaire de la part des membres, le président de l'université clôture la séance par ses remerciements.